

Mercredi, le 7 octobre, 2026

Le CRDSC accueille un investissement fédéral pour aider à façonner l'avenir du règlement et de la prévention des différends sportifs au Canada

Brossard (Québec) - Le Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC) accueille l'annonce du gouvernement du Canada concernant l'octroi d'un financement supplémentaire visant à soutenir une série d'initiatives destinées à renforcer et à moderniser l'accès aux services de règlement et de prévention des différends sportifs au Canada.

Depuis sa création en 2003, le CRDSC offre à la communauté sportive canadienne des services de règlement des différends fondés sur des principes d'équité, d'indépendance, d'abordabilité et de rapidité. Au cours des deux dernières décennies, toutefois, le système sportif canadien a considérablement évolué. Les organismes sportifs font désormais face à des attentes accrues en matière de gouvernance, de reddition de comptes, de gestion des plaintes, d'équité procédurale et d'accès à des mécanismes d'examen indépendants.

Cet investissement soutiendra une série d'initiatives qui permettront au CRDSC d'examiner comment ses services peuvent continuer d'évoluer tout en demeurant ancrés dans les principes qui guident son travail depuis ses débuts. Au cœur de cette démarche se trouvera la création d'un groupe de travail qui réunira des expertises provenant de l'intérieur comme de l'extérieur du système sportif canadien afin de mener un processus de consultation, de recherche et d'analyse portant sur l'avenir du règlement et de la prévention des différends sportifs au Canada. Le groupe de travail examinera notamment comment le CRDSC peut continuer à remplir sa mission dans un environnement sportif qui a considérablement évolué depuis la création de l'organisation. Grâce à la participation d'athlètes, d'organismes sportifs, de professionnel(le)s du règlement des différends et d'autres intervenant(e)s, le groupe de travail contribuera à cerner des possibilités visant à rendre les services plus accessibles, prévisibles, efficaces et adaptés aux besoins de la communauté sportive canadienne.

« Cet investissement renforcera la capacité du CRDSC à bâtir pour l'avenir et à améliorer les services que nous offrons à la communauté sportive canadienne », a déclaré Francis Ménard, Chef de la direction du CRDSC. « Grâce aux consultations et à la collaboration avec les intervenants du système sportif, nous aurons l'occasion d'examiner comment l'accès aux services de règlement des différends sportifs peut continuer d'évoluer tout en demeurant fondé sur les principes d'indépendance, d'abordabilité et de rapidité qui définissent notre mission. »

En plus d'appuyer le groupe de travail et le processus plus vaste de modernisation, le financement soutiendra des initiatives visant à améliorer l'accès aux services de règlement et de prévention des différends sportifs et à renforcer la capacité organisationnelle du système sportif. Ces initiatives comprennent l'évaluation des mécanismes d'appel internes des organismes sportifs canadiens, l'élargissement du programme d'aide juridique du CRDSC, le renforcement de la capacité du Centre de ressources, un meilleur accès aux ressources éducatives et aux services de prévention des différends, ainsi que la modernisation du Code canadien de règlement des différends sportifs afin qu'il reflète les besoins émergents et les pratiques exemplaires.



Ensemble, ces initiatives contribueront à renforcer la confiance envers les processus de règlement des différends sportifs, à améliorer l'accès à des services spécialisés et à soutenir un système sportif plus cohérent, accessible et durable.

Le CRDSC partagera davantage d'information sur ces initiatives au cours des prochains mois, notamment sur les occasions offertes aux membres de la communauté sportive canadienne de participer aux consultations et de contribuer à façonner l'avenir du règlement et de la prévention des différends sportifs au Canada.

Les détails concernant cet investissement fédéral sont disponibles dans [l'annonce du gouvernement du Canada](#).

En bref

- Au cours de l'exercice financier 2025-2026, le CRDSC a ouvert 77 nouveaux dossiers touchant 35 sports. Le CRDSC prévoit dépasser ce volume de dossiers au cours de l'exercice 2026-2027.
- Le CRDSC recevra un financement fédéral totalisant 1,94 million de dollars au cours de l'exercice 2026-2027, dont un financement additionnel de 440 000 \$ destiné à moderniser ses activités, à renforcer sa capacité organisationnelle et à élargir son programme d'aide juridique.
- Le financement soutiendra un groupe de travail et un processus de consultation portant sur l'avenir du règlement et de la prévention des différends sportifs au Canada, y compris l'évaluation des mécanismes d'appel internes et la modernisation du modèle de prestation de services du CRDSC.
- Le programme d'aide juridique et le Centre de ressources du CRDSC seront élargis, ce qui permettra d'accroître l'accès aux ressources éducatives, aux possibilités de formation et aux outils de prévention des différends destinés à la communauté sportive canadienne.

À propos du CRDSC

Le CRDSC est une société sans but lucratif créée par une loi du gouvernement fédéral et financée par Sport Canada. Sa mission est d'offrir à la communauté sportive un service national de règlement extrajudiciaire des différends et de renforcer la culture d'équité dans le sport canadien en réglant les différends avec célérité et efficacité, et en fournissant expertise et assistance en la matière.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Jennifer Dumoulin
Gestionnaire principale, Centre de ressources et communications
comm@crdsc-sdrcc.ca